

INFORMATIONS AUX NOUVEAUX PARENTS D'ELEVES DE MATERNELLE

Vous venez d'inscrire votre enfant en maternelle. Il est important pour lui d'aborder l'école dans les meilleures conditions ; ces premières années peuvent être déterminantes pour la suite de sa scolarité ! De même, il est important, pour vous, de savoir ce que « l'école » attend de vous, et d'être informé, dans un premier temps, sur les points suivants :

- L'école maternelle est une école à part entière : l'instruction est désormais obligatoire dès 3 ans.
- La fréquentation assidue est nécessaire à la bonne évolution de votre enfant.
- Votre enfant devra être propre, donc capable de se retenir et de manifester son envie de manière significative (pas de couche en journée ou à la sieste), il saura se passer, autant que possible, et le plus rapidement possible, de biberon, tétine, poussette, etc...
- Votre enfant devra accepter de côtoyer quotidiennement d'autres enfants.
- Il entrera dans un « système scolaire » qui possède des règles de fonctionnement (respect des autres, du matériel, politesse...) auxquelles vous devrez l'habituer. Ce système met en œuvre des objectifs pédagogiques et éducatifs destinés à lui faire comprendre et acquérir certaines compétences ; il évalue ses capacités, met en œuvre des projets et fonctionne selon une organisation pédagogique, coopérative, administrative et comptable, bien déterminée.

Pour la rentrée, il faudra fournir :

- ✓ Une attestation d'assurance couvrant votre enfant en responsabilité civile et individuelle accident (à fournir dans les deux premières semaines de septembre). Une formule scolaire vous sera proposée si nécessaire.

Pour votre enfant, il faudra :

- ✓ Des vêtements pratiques et confortables pour venir en classe (veuillez éviter les vêtements difficiles à entretenir), des chaussures faciles à enfiler,
- ✓ Des pantoufles (de préférence sans lacet) qui tiennent bien aux pieds,
- ✓ Deux photos d'identité à **faire parvenir début juillet** (boîte aux lettres de l'école)
- ✓ Un classeur à levier : dos 7 cm,
- ✓ Une boîte de mouchoirs et un rouleau d'essuie-tout,
- ✓ Si votre enfant fait la sieste à l'école : une petite couverture et un petit oreiller, éventuellement, prévoir un doudou qui restera à l'école,
- ✓ Un sac (à dos, cartable sans roulettes) pouvant contenir un cahier de 17x22 cm (fourni par l'école),
- ✓ Une serviette de table et une petite gourde d'eau,
- ✓ Un protège-cahier transparent incolore cristal 17x22 cm.

→ Veuillez marquer toutes les affaires de votre enfant à son nom.

Le jour même de la rentrée des classes :

Accompagné de **maman ou papa**, il conviendra de vous montrer « confiants et rassurés » (ce qui le sécurisera !), en le laissant rapidement avec l'enseignante. Ensuite, vous devrez remplir les diverses fiches de renseignements, de décharges pour les sorties...

Une réunion parents-enseignants aura lieu une huitaine de jours après la rentrée.

Au verso : quelques informations supplémentaires



-goûter du matin:

Chaque jour, vous pourrez mettre dans le sac de votre enfant un petit goûter léger (fruit, légume, laitage, biscuit, tartine...) selon un planning défini ainsi qu'une petite gourde d'eau. Ce sac (ainsi que la gourde) vous sera rendu tous les jours.

-après-midi:

La fréquentation régulière de l'école est obligatoire toute la journée dès la Petite Section de Maternelle. Cependant, une mesure permet à l'autorité compétente en matière d'éducation d'autoriser **un aménagement du temps de présence** à l'école des enfants scolarisés en Petite Section. **L'aménagement ne pourra porter que sur les heures de classe de l'après-midi.**

Si votre enfant vient à l'école les après-midis, il lui faudra un oreiller et une petite couverture (ou petite couette) ; doudou et sucette sont acceptés pour la sieste. Toutes ces affaires (doudou y compris) restent à l'école.

-transport scolaire:

La présence d'un adulte accompagnateur est obligatoire dès qu'un enfant de maternelle monte dans le bus.

-jour de la rentrée, jeudi 2 septembre:

Pour le premier jour, vous viendrez avec le petit sac d'école de votre enfant. Le reste des affaires est à amener également le premier jour dans un grand sachet au nom de votre enfant (n'oubliez pas d'inscrire le prénom de votre enfant sur tout son matériel). Ce sachet sera gardé à l'école; ainsi, il servira pour vous remettre à chaque fin de période (avant les vacances scolaires) le classeur et le cahier de votre enfant.

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre disposition via mail ou téléphone.

L'équipe enseignante